



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**RALLYE DU TOUQUET
LES 27, 28 et 29 MAI 2021
RAPPEL DE LA MESURE DE HUIS-CLOS**

Arras, le 27 mai 2021

En fin de matinée, ce jeudi 27 mai, dans le cadre de la séance d'essai du 61ème Rallye du Touquet, un accident a eu lieu à Clenleu. Il a impliqué un véhicule de course qui a fait une sortie de route et un spectateur qui, malgré les interdictions communiquées par voie de presse, n'a pas respecté le huis-clos et n'a pu être détecté par le véhicule en charge de la reconnaissance.

Cet accident sans conséquence grave aurait pu connaître une issue plus dramatique.

Le préfet du Pas-de-Calais rappelle **l'interdiction stricte de présence de spectateurs sur le parcours des spéciales**, qui ne fait l'objet d'aucun balisage de zones sécurisées réglementaires compte tenu du principe de huis-clos généralisé.

Le non-respect de cette interdiction sera passible, selon le cas, d'une verbalisation pour non-respect d'un arrêté préfectoral ou pour non-respect des mesures sanitaires, sanctionné par un amende de 135 euros et les épreuves ne pourront démarrer.

Il entraînera la suspension, voire l'annulation de l'épreuve spéciale en cours.

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)